

LE GOUVERNEMENT NOUS FAIT LES POCHEES !

6,2 MILLIONS D'€ EN MOINS POUR LES MONTREUILLOIS-ES



Chères Montreuilloises, chers Montreuillois,

Le président de la République et son gouvernement ont engagé de grandes manœuvres pour réduire le déficit public dans le cadre du débat parlementaire sur le budget de l'État pour 2025. **Parmi les mesures proposées, la ponction de 5 milliards d'euros sur le budget des collectivités locales.** En y ajoutant d'autres mesures, c'est un effort de plus de 10 milliards d'euros qui est exigé des collectivités !

Pour Montreuil, cela signifie une perte colossale de 6,2 millions d'euros. Ce montant, que vous retrouverez expliqué dans ce document, représente des impacts réels sur nos finances, nos services publics et, en fin de compte, sur votre quotidien.

Pourquoi en sommes-nous là ?

Il est important de souligner que les collectivités locales ne sont pas responsables de cette situation. Contrairement à l'État, elles ne peuvent pas être en déficit et ne peuvent emprunter que pour financer des projets d'investissement. En d'autres termes, nos finances locales sont gérées avec rigueur et responsabilité.

C'est un fait : il y a 30 ans, la dette des collectivités représentait 9,2 % du PIB contre 8,9 % aujourd'hui. Dans le même temps, la dette de l'État est passée de 33,7 % à 90 % du PIB.

Le problème est donc ailleurs. Et il n'est pas uniquement dû au fameux "quoi qu'il en coûte".

La crise des finances est la conséquence directe d'une série de choix fiscaux irresponsables, orchestrés par le président de la République, qui ont asséché les ressources de l'État :

- La suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune a permis aux plus grosses fortunes de s'enrichir davantage tout en privant l'État de ressources essentielles ;
- L'instauration d'un prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du capital a encore amplifié les inégalités en favorisant les détenteurs de grandes richesses au détriment des classes moyennes et populaires ;
- La suppression de la taxe d'habitation, dont 50% du revenu de cette taxe était payé par les 20% les plus riches, est désormais compensée par une fraction de la TVA payée par tout le monde, sans distinction ;
- L'allègement des cotisations sociales pour les entreprises qui grève le budget de la sécurité sociale, est là encore compensé par une fraction de la TVA.

Ces mesures, guidées par des choix idéologiques, ont engendré un manque à gagner abyssal pour les finances publiques. Et aujourd'hui, **ce sont les collectivités locales, et donc vous, qui devriez en payer le prix par des réductions de services publics essentiels ?**

Nous refusons cette logique injuste et destructrice. **Rejoignez-nous le mardi 26 novembre** pour dire NON à ce véritable racket et défendre les services publics qui font notre quotidien !

Patrice Bessac

Maire de Montreuil
Président d'Est Ensemble

RENDEZ-VOUS
**MARDI 26
NOV. 2024**

19H, HÔTEL DE VILLE

RÉUNION PUBLIQUE

Avec **Patrice BESSAC** - Maire de Montreuil
Lucie CASTETS - Nouveau Front Populaire
Alexis CORBIÈRE - Député de Montreuil/Bagnolet
Corinne NARASSIGUIN - Sénatrice de la Seine-Saint-Denis



C'est
quoi **6**?
MILLIONS D'€

Le projet de loi de finances du gouvernement de Michel Barnier prévoit une baisse de 10 milliards pour les collectivités territoriales.

Pour Montreuil cela représenterait donc 6,2 millions d'euros en moins pour 2025.

Concrètement, qu'est-ce que ça représente ?

180
POSTES À TEMPS PLEIN
DANS LES SERVICES
MUNICIPAUX

20% 
DE LA CAPACITÉ
D'INVESTISSEMENT
DE LA VILLE

89% 
DU BUDGET SANTÉ
À MONTREUIL

**AU BUDGET
DU CCAS**
(Centre communal d'action sociale)

117%
DES SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS
DE MONTREUIL
(5,2 millions d'euros en 2024)

6 
LE FONCTIONNEMENT
DE 6 CRÈCHES
(Montreuil compte 11 crèches)

+6,15% 
TAXE FONCIÈRE

**QUI EST
RESPONSABLE
DE LA DETTE ?**

Depuis 1993, la dette des collectivités locales est passée de 9,2% à 8,9% du PIB. Durant ces mêmes 30 dernières années, la dette de l'État a augmenté de 33,7% à 90% du PIB !

+ de 100% 
DU BUDGET DE
LA JEUNESSE

1/3 
DU BUDGET DE LA
CANTINE SCOLAIRE

C'est l'acte majeur d'un conseil municipal

Voté chaque année, le budget permet à la Ville d'assurer ses missions et de mettre en place des actions pour les Montreuillois.es.

Le budget communal finance ainsi les services publics municipaux.

Contrairement à ce que dit le Gouvernement, un budget municipal doit être à l'équilibre (autant de dépenses que de recettes).

Le budget est composé de deux catégories :

FONCTIONNEMENT

Tous les frais de fonctionnement de la ville (salaires des agents, loyers, électricité...).

INVESTISSEMENT

Toutes les dépenses d'équipements (constructions, aménagements urbains, entretien des bâtiments municipaux...).

Le budget communal

C'est quoi ?

Le budget 2024 à Montreuil **272,8 M€**

227,5 M€

Fonctionnement des services publics, dont :



36 M€ pour l'éducation



18 M€ pour l'enfance



9 M€ pour la petite enfance



7 M€ pour la santé



5,2 M€ pour la vie associative



5 M€ pour la culture



4 M€ pour le sport

45,3 M€

Réalisation de projets pour la ville, dont :



20 M€ pour la construction et l'entretien des écoles



4 M€ pour l'aménagement de la Croix-de-Chavaux



1,2 M€ pour la rénovation de l'éclairage public



1 M€ pour planter des arbres et rafraîchir la ville



700000 € pour la construction d'un skatepark

Quel impact pour eux ?

PHILIPPE LORIN

directeur du centre social SFM

« Il y a des raisons d'être inquiets.

Le centre social associatif SFM fonctionne essentiellement grâce aux subventions, en provenance de la municipalité, de la "politique de la ville" et de la Caisse d'allocations familiales. Or, si ces dernières baissent, c'est l'essentiel qui est menacé : la qualité et la diversité des services... »

FRÉDÉRIC PIOT

président du Bad In Montreuil, club de badminton

« Nos revenus viennent des cotisations de nos adhérents. La baisse des dotations de l'Etat pose néanmoins question. La municipalité pourra-t-elle aider à rendre accessible des dispositifs comme l'accès au haut niveau ? Et que vont devenir les gymnases qui demandent de l'entretien et des investissements ? »

ÉVELYNE GÉNICO

présidente de l'association Vivons notre quartier

« Vivons notre quartier est une association d'aide aux devoirs tenue par une poignée de bénévoles très investis dans un quartier (Jean-Moulin) où les besoins sont très importants. Si demain, on nous coupe les vivres, nous serions obligés de mettre la clé sous la porte. »

L'avis des groupes politiques de la majorité au conseil municipal

MONTREUIL RASSEMBLÉE

Montreuil et les Montreuillois ne paieront pas l'incompétence du gouvernement !

L'État nous demande 6,2 millions d'euros pour payer ses dettes : soit l'essentiel du budget de nos centres de santé. Ensemble, disons stop et continuons à développer les services publics dont nous avons besoin !

MONTREUIL SOCIALISTE

Le Gouvernement veut saborder votre quotidien. En privant les collectivités d'une partie de leurs recettes il oblige notre commune à faire des choix insupportables entre des priorités. Nous ne pouvons pas choisir entre notre santé et notre cadre de vie, entre nos écoles et nos aînés !

LES ÉCOLOGISTES - MONTREUIL ÉCOLOGIE

Le Gouvernement poursuit sa casse du service public local. La transition écologique, avec la diminution du Fonds Vert d'un milliard d'euros et la suppression du Plan Vélo, est particulièrement impactée. Nous dénonçons le fait de devoir choisir entre les subventions aux associations ou la rénovation énergétique des écoles !

GÉNÉRATION.S MONTREUIL, ÉCOLOGIE ET SOLIDARITÉ

6,2 M€ c'est plus que le montant des subventions que Montreuil alloue aux associations. Le PLF 2025 cible notre capacité d'action mais les premiers visés sont les citoyens. La situation résulte des choix du Président qui à force de cadeaux aux entreprises, assèche les recettes de l'État. Des entreprises dont certaines répondent par de massifs licenciements.

MONTREUIL UNITAIRE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE

6,2 millions d'euros... soit le budget de la santé de la ville... Le gouvernement reporte sur les collectivités son incompétence. Ce choix politique mènera notre pays à la récession. Les collectivités sont le 1er investisseur public. D'autres recettes sont possibles avec la remise en cause des cadeaux fiscaux captés par les grands groupes.

MONTREUIL INSOUMISE

Macron a offert des dizaines de milliards d'euros de cadeaux fiscaux aux plus riches depuis 2017 et souhaite faire payer la note aux collectivités avec la plus grosse saignée imposée aux services publics locaux depuis François Hollande. Insupportable ! La France insoumise s'y opposera à tous les niveaux, des assemblées municipales à l'Assemblée nationale.



Patrice **BESSAC**
Maire de Montreuil



Lucie **CASTETS**
Nouveau Front Populaire



Alexis **CORBIÈRE**
Député de Montreuil et Bagnolet



Corinne **NARASSIGUIN**
Sénatrice de la Seine-Saint-Denis



RÉUNION PUBLIQUE

AVEC

RENDEZ-VOUS

MARDI 26
NOV. 2024

19H, HÔTEL DE VILLE

